

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amsterdam, 20 Janvier 2016

Rue du Luxembourg 3
1000 Bruxelles - Belgique
Tél +49 172 424 0381

aage.duenhaupt@a4e.eu
www.a4e.eu

A4E : Décollage d'une nouvelle association de compagnies aériennes européennes

- Événement inaugural en présence du Commissaire européen et de la Présidence européenne.
- La Stratégie européenne pour l'aviation offre une opportunité unique d'améliorer la compétitivité des compagnies aériennes européennes.
- Accélération de la croissance en diminuant les redevances aéroportuaires et en supprimant les taxes excessives.
- Appel à un plan d'action afin d'éviter les perturbations en cas de grève du personnel de contrôle du trafic aérien.
- Nomination de Thomas Reynaert au poste de directeur général.

Airlines for Europe (A4E), la nouvelle association des compagnies aériennes européennes, a été officiellement lancée à la veille du sommet européen sur l'aviation à Amsterdam.

La nouvelle association a été fondée par les cinq plus grands groupes de l'aérien en Europe – Air France-KLM, easyJet, International Airlines Group, Lufthansa, Ryanair – afin de défendre les intérêts de ses membres face aux institutions européennes, aux organisations internationales et aux gouvernements, sur les questions liées à l'aviation européenne. L'A4E envisage d'élargir sa base d'adhérents dans les mois à venir, en unissant les compagnies aériennes européennes afin de réaliser des changements qui permettront d'augmenter leur compétitivité, de rendre les prix plus avantageux et d'offrir un choix plus large aux passagers.

Quelques semaines seulement après la présentation de la **Stratégie européenne pour l'aviation**, le sommet est le premier événement majeur

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

réunissant les décideurs politiques et l'industrie. Les cinq PDG – Alexandre de Juniac, Carolyn McCall, Willie Walsh, Carsten Spohr et Michael O’Leary – ont expliqué : *« Nous accueillons chaleureusement la Stratégie pour l’aviation de la Commission européenne, dont l’objet est de rendre l’industrie de l’aviation européenne plus forte et plus compétitive. Mais nous devons dès à présent agir – les monopoles aéroportuaires à grande échelle, les redevances élevées, la taxation et l’inefficacité sont caractéristiques de la chaîne logistique de l’aviation. Nous souhaitons travailler avec la Commission et les États membres afin de mettre la stratégie en œuvre. Nous appelons également les États membres à soutenir le travail de la Commission en vue d’une réduction des coûts des fournisseurs en situation de monopole. »*

En plus de son soutien à la Stratégie pour l’aviation de la Commission et son engagement dans le cadre de l’identification des défis et des opportunités permettant d’améliorer la compétitivité du secteur de l’aviation en Europe, l’A4E fera campagne autour de trois mesures importantes :

Diminution des coûts des aéroports européens en s’assurant que les aéroports en situation de monopole soient régulés de manière effective, que les passagers tirent pleinement partie des revenus commerciaux qu’ils génèrent dans les aéroports et que les charges liées à la sécurité soient efficaces. Une nouvelle étude sur l’Économie de l’aviation démontre que les redevances aéroportuaires des 21 plus grands aéroports européens ont augmenté de 80% depuis 2005. *« Ces dix dernières années, les redevances aéroportuaires ont augmenté de plus de 75%. Ceci va directement à l’encontre de la baisse des tarifs aériens de 20% pratiquée par les compagnies aériennes européennes sur la même période. Nous souhaitons stimuler la croissance et créer de nouveaux emplois à travers l’Europe, dans le secteur de l’aviation et au-delà. »*

Offrir un espace aérien sûr et efficace en réduisant les coûts du contrôle du trafic aérien (ATC) grâce à la mise en place du Ciel unique européen et d’une meilleure régulation économique au niveau de l’UE. Mais aussi en s’assurant que les grèves du personnel de contrôle du trafic aérien n’entraînent pas de perturbations pour les passagers en Europe, en utilisant les nouvelles technologies qui permettent de réaliser des

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

économies en matière de rendement et en utilisant le programme de financement SESAR afin d'assurer le respect des normes imposées par le cadre du Ciel unique. *« Le meilleur moyen pour améliorer la compétitivité des compagnies aériennes européennes est de faire baisser les coûts des fournisseurs en situation de monopole – cela nous aiderait tous. Dans ce contexte, nous apportons notre soutien au projet Ciel unique européen 2+ proposé par la Commission et nous nous réjouissons des déclarations positives concernant les futurs mouvements de grève du personnel de contrôle du trafic aérien. Nous encourageons toutes les parties à engager le dialogue et nous organiserons une réunion d'urgence avec les prestataires de l'ANSP afin de discuter de la mise en place d'un plan d'action. »*

Stimuler une plus grande activité économique et l'emploi en créant un cadre réglementaire approprié, **grâce à la suppression des taxes excessives**. Le gouvernement italien a récemment décidé d'augmenter les taxes payées par les passagers aux aéroports italiens de 2,50 € à partir de 2016. L'A4E s'oppose aux taxes excessives dans le secteur de l'aviation – elles représentent une entrave à l'économie et à l'emploi. L'augmentation de la taxe passager italienne est un tournant décevant dans la mauvaise direction, qui portera préjudice à l'économie italienne.

Les analyses liées à l'expérience et à l'économie démontrent toutes deux le bénéfice créé par la suppression des taxes, par exemple la suppression de la taxe sur les billets par le gouvernement néerlandais en 2009 a entraîné une forte augmentation du nombre de passagers ; la suppression de la taxe sur le trafic par le gouvernement irlandais en avril 2014 a conduit à une importante augmentation de la fréquentation des aéroports irlandais et une augmentation du tourisme de 8 % l'année dernière ; une analyse économique réalisée par PwC indique que la suppression de la taxe imposée aux passagers aériens au Royaume-Uni (APD) entraînerait une augmentation du PIB britannique de 1,7% et créerait 60 000 nouveaux emplois d'ici 2020. *« Nous devons nous concentrer sur la mise en place d'actions concrètes et quantifiables soutenant les compagnies aériennes européennes et leurs clients, en offrant davantage de vols et des tarifs plus avantageux. Toutes les taxes excessives imposées aux activités aériennes doivent disparaître. »*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les consommateurs ont bénéficié de la libéralisation de l'aviation en Europe dans les années 1990, qui a permis une baisse considérable des tarifs et l'ouverture de davantage de voies aériennes à travers l'Europe et dans le reste du monde. La gamme et la qualité des services se sont améliorés, mais les coûts des compagnies aériennes ont chuté de 1 à 2 % par an au cours des deux dernières décennies. D'après l'A4E, ce déclin doit aujourd'hui être compensé par une réduction des coûts, qui ne sont pas contrôlés par les compagnies elles-mêmes.

L'A4E a rappelé que l'aviation est un moteur économique reconnu, favorisant la croissance et l'emploi. Les mesures proposées permettront de créer de nombreux emplois et d'augmenter le PIB européen. L'une des tâches fondamentales de l'A4E est d'assurer le développement futur du secteur en une industrie innovante et en expansion à l'échelle européenne et internationale.

En dehors de la campagne concernant les problèmes évoqués ci-dessus, l'A4E travaillera à plusieurs principes clés et à la mise en place de mesures permettant de renforcer la politique européenne pour l'aviation. La plus importante d'entre elles est un engagement pris en faveur de la sécurité et l'assurance que les normes de sécurité sont développées sur la base d'une évaluation scientifique en fonction du risque.

Les cinq PDG ont ajouté : *« La journée d'aujourd'hui marque le début d'une nouvelle ère pour les compagnies aériennes européennes. Grâce à l'accord des cinq plus grands groupes aériens d'Europe, l'A4E sera un instrument puissant pour faire face aux problèmes de l'industrie. Pour la première fois, les compagnies low cost et les compagnies de réseau créent une association soutenant l'adoption d'une nouvelle Stratégie européenne pour l'aviation. Aujourd'hui, nous faisons également appel à toutes les compagnies aériennes d'Europe afin qu'elles nous rejoignent et nous permettent de faire entendre encore davantage notre voix. »*

« Nous sommes ravis d'accueillir Thomas Reynaert à la fonction de Directeur général d'A4E. Il était précédemment chargé des relations gouvernementales avec l'Union européenne au sein de United Technologies. Sa grande et solide expérience dans le secteur de l'aviation ainsi qu'en matière de management nous permettront de relever les défis auxquels nous devons faire face à Bruxelles. »

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les PDG ont réitéré leur soutien à une libéralisation de l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur aéronautique, mais aussi à une politique favorable à la concurrence et plus réglementée au sein de l'UE. Ils ont également confirmé, comme principe général, leur opposition à l'octroi d'aides publiques aux compagnies aériennes et aux aéroports. Ils ont convenu que les réglementations et politiques européennes comme nationales devraient soutenir la prestation efficace de services, qui nécessite notamment de prendre des mesures permettant de réduire efficacement l'impact environnemental de l'aviation. L'importance d'une approche équilibrée des droits des usagers a également été soulignée. Il revient aux politiques européennes et nationales de garantir que les droits des usagers sont respectés.

À propos d'A4E :

Basée à Bruxelles, Airlines for Europe (A4E) est la nouvelle association de compagnies aériennes européennes. Lancée en janvier 2016, cette association a été créée par les cinq plus grands groupes aériens d'Europe (Air France-KLM, easyJet, International Airlines Group, Lufthansa Group et Ryanair) et prévoit de s'élargir. Avec plus de 460 millions de passagers transportés, les membres d'A4E représentent la moitié des déplacements de voyageurs sur le continent, exploitent plus de 2 100 avions et génèrent un chiffre d'affaires annuel de 85 milliards d'euros.